

EXTRAIT du compte-rendu de la réunion du conseil municipal du jeudi 12 octobre 2017

Convocation du 3/10/2017

Présents : Jean-Noël BLANC, Sonia BRETON, Claire DANJEAN, Marie GERMAIN, Georges GOULY, Claude GRENIER, Gérard JANODET, Colette LOMBARD, Christian MOREL, Guy MOREL, Apolline PHILIPPON, Georges PUTHET, René PUTIN

Absent : Pierre VIALAIT

Sous la présidence de Georges GOULY, maire

Après lecture, le compte-rendu de la séance précédente du jeudi 7 septembre 2017 est approuvé à l'unanimité.

Urbanisme – Elaboration du Plan Local d'Urbanisme –

Présentation aux habitants du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) en réunion publique mardi 3 octobre 2017 à 20h à la salle des fêtes par le Maire Georges GOULY et Lucie DELY, cabinet Atelier du Triangle. 30 personnes. Des échanges en fin de réunion.

Dernière réunion de travail du mercredi 11/10 à 9h30 en mairie : étude des demandes des particuliers, difficultés liées à la règle de 100 mètres aux abords de l'A39 (hameaux du Biolay, du Chêne) avec l'adaptation de la construction par rapport aux bruits, présentation des zones humides, des bois, amélioration de la sécurité par mode doux *rue de l'Eglise* du carrefour de la *rue des anciens combattants* jusqu'à la *route du Souget*.

Mise à jour du zonage d'assainissement pour PLU – Remis par le cabinet MADEO. A vérifier.

Travaux de sécurisation de l'école – Travaux terminés

Habitat – Construction de pavillonnaires en bas du village sur la plateforme de l'ancienne laiterie – Délibération DEL201710014

Parcelle C N° 1707 – 5 184 m²

VU les différents échanges, rencontres, avec AIN HABITAT de Bourg-en-Bresse (Ain) concernant le projet d'aménagement de la plateforme de l'ancienne laiterie en bas du village avec la réalisation d'une opération de 10 logements locatifs ;

Le conseil municipal émet un avis favorable pour la réalisation de cette opération avec AIN HABITAT.

DYNACITE – Rétrocession d'une voirie au Clos du Lavoir –

Section ZI n° 140 (pour partie), soit une superficie d'environ 654 m² représentant la voirie interne de la 2^{ème} tranche de travaux des pavillonnaires. Le dossier a été déposé par DYNACITE à l'étude notariale PLANCHON-DAUBORD-MONTAGNON.

Bâtiments communaux – Ancienne agence du Crédit Agricole – Promesse de bail commercial – Délibération DEL20171012001

VU le souhait de Messieurs Robin FRERE et Laurent BERIZZI, domiciliés à BEAUPONT, de louer à des fins commerciales l'ancienne agence du Crédit Agricole, 15 Place Publique ;

Entités professionnelles :

EIRL WIDEE Robin FRERE pour son activité informatique : développement web...

SARL AGRI-LEARN Editions : formation continue agricole pour adultes, confection de vidéos...

Le conseil municipal émet un avis favorable à la demande de location commerciale, autorise ces 2 entreprises à réaliser dès à présent les travaux nécessaires à l'exercice de leurs activités, précise qu'une décision ultérieure interviendra pour la mise en place du bail à intervenir dès que la date sera connue.

Bâtiments communaux – Locations de la salle des fêtes et de la halle – Délibération DEL20171012013

Sur proposition des maires de Beaupont et Domsure, il est proposé, chacun dans sa commune, de permettre aux habitants de Beaupont et Domsure de bénéficier des mêmes tarifs pour la location des salles à disposition : salle des fêtes de Domsure, salle des fêtes de Beaupont, halle à l'Espace des sociétés à Beaupont. Avis favorable de l'assemblée.

Le conseil municipal de Domsure a délibéré favorablement en séance du 5 octobre 2017.

MAINTENANCE BUREAU INFORMATIQUE – Matériel informatique du secrétariat de mairie – Délibération DEL20171012010

L'assemblée émet un avis favorable au renouvellement du contrat de location avec MBI, le matériel sera changé. Le montant de loyer reste identique (120 € par trimestre).

CA3B – Commission Locale des Charges Transférées (CLECT) – Délibération DEL20171012009

VU la réunion de la commission du 15 septembre dernier qui a approuvé le rapport de la CLECT sur l'évaluation des transferts de charges liées aux Zones d'Activité Economique (ZAE) communales au 1^{er} janvier 2017 et la fixation des attributions de compensation 2017. Sont seules concernées les ZA communales de Polliat, Marboz, Saint-Trivier de Courtes, les ZA intercommunales ayant été transférées, de fait, lors de la création de CA3B.

Le conseil municipal adopte le rapport de la CLECT.

CA3B – SPA – Fourrière de DOMPIERRE-SUR-VEYLE – Le maire donne lecture du courrier de CA3B du 26 juillet 2017 concernant la fermeture de la fourrière de Dompierre-sur-Veyle au 1^{er} janvier 2018.

CA3B – Petite enfance jeunesse – Colette Lombard donne le compte-rendu de la réunion du groupe de travail du 2/10/2017.

Taux d'occupation facturé satisfaisant : Car'hibou (Domsure) : 69.13 % ; Caram'bol (Bény) : 77.20 %

Ecoles – Visite des élus du vendredi 15 septembre / Effectifs : 106 élèves

Domsure : 47 élèves

Anne-Sophie BRUNET : 26 élèves (TPS – PS – MS)

Monique DILHALAOUA : 21 élèves (GS – CP)

Beaupont : 59

Laurence VENET : 16 élèves (CE1)

Alexandra ROBERT : 19 élèves (CE2)

Cécile FERLET : 24 élèves (CM1 – CM2)

REDEVANCE POUR OCCUPATION PROVISOIRE DU DOMAINE PUBLIC (RODP) – Délibération DEL20171012006

VU la délibération du conseil municipal du 19/12/2015 qui décidait de fixer les redevances pour l'occupation du domaine public par les chantiers provisoires de travaux électriques ou de gaz ;

Le maire donne lecture du courrier du SIEA qui précise que le SIEA peut se substituer à la commune dans les démarches de contrôle et de recouvrement de la RODP provisoire. Avis favorable de l'assemblée.

SEMCODA – DIVIDENDES 2016 – Délibération DEL20171012012

LE MAIRE donne lecture du courrier de la SEMCODA du 18/09/2017 qui précise que l'assemblée générale ordinaire du 23/06/2017 a décidé la distribution d'un dividende de 1 004 561.91 euros, soit 0.99 euros par action au titre des bénéfices de l'exercice 2016.

CONSIDERANT que la commune possède SIX actions, le montant des dividendes à recevoir s'élève à 5.94 euros.

L'assemblée accepte les dividendes de la SEMCODA pour 5.94 euros.

EQUIPEMENT CPINI – EXERCICE 2017 – DEMANDE DE SUBVENTION – Délibération DEL20171012008

LE MAIRE RAPPELLE à l'Assemblée les achats sur l'exercice budgétaire 2017 de divers équipements vestimentaires et matériels de lutte contre l'incendie à destination du Centre de Première Intervention Non Intégré de BEAUPONT.

IL PRECISE que certains de ces achats peuvent faire l'objet d'une subvention par le Service Départemental d'Incendie et Secours de l'Ain. Avis favorable de l'assemblée.

Jeunes sapeurs-pompiers –

Christian Morel donne le compte-rendu de l'assemblée générale qui s'est tenue à Verjon le vendredi 15/09.

17 JSP. 4 jeunes intègrent la section. François Veille (Coligny) remplace Xavier Burignat (Verjon) à la présidence.

Comité de fleurissement : Félicitations pour la 3^{ème} place au concours départemental – communes de 2^{ème} catégorie.

Classement : 1^{er} – Hautecourt Romanèche ; 2^{ème} Simandre sur Suran ; 3^è Beaupont et Saint-Etienne sur Reyssoze...

Remise des prix le samedi 24/03/2018 à Oyonnax.

PACS – Dans les mairies dès 1^{er} novembre 2017. Les notaires ont également capacité à rédiger les PACS.

Cérémonie du 11 novembre et remise de dictionnaires – Cérémonie à Beaupont

11 h – Rassemblement sur la place publique pour formation du cortège puis cérémonie

11h30 – Remise de dictionnaires à 13 élèves à la salle des fêtes suivie du vin d'honneur

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance.